



## CADRE RÈGLEMENTAIRE : APPLICATION DES RÈGLES DE LA SUPERVISION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
DL382C		Bases	E-Learning	Nous consulter

### LIEUX ET DATES :

### A distance

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Présenter la supervision à l'échelle européenne avec l'Autorité de contrôle des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) et l'exigence de solvabilité vis-à-vis des entreprises d'assurance
- Définir le rôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) mise en place en 2010
- Présenter la directive sur la distribution d'assurance (DDA) et son rôle en matière d'application des règles de supervision visant à la protection des assurés

### Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

[\*\*Consultez le taux de satisfaction de nos formations  
e-learning ici >>\*\*](#)

## POINTS FORTS

### Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

### Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IPASS.

### Les plus de la formation :

L'assurance est un secteur économique actif, vaste et en développement compte-tenu de l'évolution des risques.

L'assurance fait l'objet de réglementations strictes, afin de préserver les intérêts des assurés, consommateurs, ainsi que l'équilibre financier du secteur. Les organismes d'assurance doivent répondre à de nombreuses contraintes, notamment en matière de marge de solvabilité ou de protection de la clientèle. Cet encadrement provient le plus souvent de normes européennes comme les directives. Aussi, nous allons nous interroger sur le dispositif protecteur de l'assurance.

## PROGRAMME

- A. Organes de supervision en banque et assurance
- B. Directive sur la Distribution de l'Assurance (DDA)

### Validation des acquis :

#### **Comment est-elle évaluée ?**

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

#### **Comment cette formation est-elle validée ?**

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ;

Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;

Téléchargé et consulté le support de conférence ;

Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

#### **Personnalisation parcours :**

**Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté". Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!**

#### **PUBLIC**

Conseillers  
Téléconseillers  
Chargés de clientèle  
Agents généraux  
Courtiers  
Gestionnaires  
Managers de réseau commercial  
Chargés de marketing  
Managers des Risques  
Auditeurs et Contrôleurs Internes  
Chargés de Conformité  
Chargés d'études juridiques

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

### Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

### Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

### Logiciels :

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

### Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

## TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.  
Pour plus de renseignement contactez-nous !

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 06:34